

Avis au public

Urbanisme

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que la Ministre de l'intérieur a approuvé en date du 18 novembre 2021, réf. 18979/84C la délibération du 30 septembre 2021 du conseil communal concernant le projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Consdorf, commune de Consdorf, au lieu-dit « A Gierens ».

Le public peut prendre inspection du dossier et des plans afférents à la maison communale à Consdorf, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Fin d'affichage : 3 décembre 2021 inclusivement

Consdorf, le 30 novembre 2021

la bourgmestre,

le secrétaire communal,

